

*Présentation de la réunion de l'ACODAM le 18 février 2008 à la CANCA
Marie- Chantal CASTEL
Avec Laurent BOITHIAS – agent de développement du PAYS DE LA
VESUBIE*

Ordre du jour

A.C.O.D.A.M

Séance du lundi 18 février 2008

Après validation des divers procès verbaux et de la présentation de la note d'opportunité de la réunion des techniciens du 13 février, Monsieur AUTHEMAN, président, fait le point sur l'organisation de l'Association.

- Rapprochement avec les Elus (septembre-octobre) – suite au comité d'orientation, nous devons nous diriger vers des élus dits « prioritaires » à savoir ceux qui sont « ouverts » à nos propositions.
- Se rapprocher du CONSEIL REGIONAL
- Se rapprocher du CONSEIL GENERAL
- Faire le point sur la convention d'objectif

Il est prévu de faire le point sur les relations avec le CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLO. DE LA RIVIERA FRANCAISE et DU PAYS VALLEE ALPES D'AZUR MERCANTOUR.

SENSIBILISATION DES SCOLAIRES SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Une réunion a lieu mercredi 5 à la CANCA – Marie-chantal CASTEL s'y est inscrite afin de proposer d'inclure une école de la Vésubie dans ce projet –

MISE EN PLACE DU PARC NATUREL REGIONAL PREALPES AZUR :

Jean Pierre DAURE informe les participants de la mise en place du Syndicat mixte de préfiguration du PARC NATUREL REGIONAL.

L'ACODAM souhaiterait accompagner la création du CD de ce PARC afin d'éviter que ne soit ajouté une nouvelle strate dans la mesure où ce PARC se situe sur plusieurs territoires dont la CASA, LA CANCA les pays du PAILLONS et POLE AZUR PROVENCE ;

Un courrier sera envoyé à Monsieur DAUNIS, maire de Valbonne et président du PARC.

INTERVENTION DE MONSIEUR DIEBOLD Mickaël, délégué Régional de l'Association « MODERNISER SANS EXCLURE » sur les travaux effectués avec les CD.

« MODERNISER SANS EXCLURE » est un groupe de parole qui œuvre pour la non exclusion notamment de la parole démocratique participative.

Le but de cette association est d'avancer des projets et faire AVEC et non POUR les personnes

Le meilleur support pour écouter les personnes est un support vidéo.

Deux groupes ont été filmés :

- Les membres du CD de la CC de GRASSE
- Les élus

Pourquoi la vidéo ?

- Elle facilite une expression de personnes qui n'oseraient pas prendre la parole
- Elle valorise les personnes (« je ne demande pas quelque chose, j'apporte quelque chose »)
- Elle invite à prendre la mesure des difficultés inhérentes à tout processus de conversations
- Elle constitue une mémoire collective
- Elle retrace et donne des éléments de concertation dans le « vouloir vivre ensemble » Cette concertation ne dépend que de notre démarche

Un film fait avec les membres du conseil de développement de POLE AZUR PROVENCE a été projeté dans son entier – ce film sera diffusé après validation des personnes qui ont été filmées

Quelques réflexions des acteurs de ce film :

- Le conseil de développement est une force de proposition – il doit y avoir un échange permanent entre les élus et les membres du CD
- Les membres du CD ont besoin d'une reconnaissance
- L'échange avec les élus doit également se faire à travers les comptes rendus même si le compte rendu est généralement « édulcoré » et ne reflète pas ce qui a été dit
- La formation des membres : c'est une formation des savoirs, notre savoir est à inventer, à partager
- Echanges et retour des élus par rapport au dossier travaillé par le CD
- Connaître « les mécanismes de décision » peut être que cela nous aiderait à mieux aborder nos sujets et notre position
- A travers un projet, rester sur ce projet pour essayer de l'aboutir, aborder les élus – à travers cette idée, cela nous permettrait de mieux nous connaître

Un autre film a été fait mais en interrogeant les élus de la COMMUNAUTE DES COMMUNES de GRASSE –

Marie-Chantal CASTEL